

Des adolescents entrepreneurs

LYCEE. 17 élèves de Blaise-Pascal découvrent la création d'entreprise.

Après six mois de cours, les élèves en Bac pro technicien d'usinage du lycée Blaise-Pascal sont prêts à présenter leur mini-entreprise de marque-pages colorés Mak'in Blaize. Guidés par l'association « Entreprendre pour apprendre » et leurs enseignants, ils découvrent l'entrepreneuriat en créant durant un an leur mini-entreprise et le produit qu'ils vendront, parrainés par un chef d'entreprise. Au sein de Mak'in Blaize, chacun tient un poste clé. Une organisation du travail qui leur « permet de voir un peu plus ce que représente l'entreprise ».

Après avoir partagé leurs idées lors d'un « brainstorming », le marque-page, apte à faire connaître le nouveau logo de l'école, a eu raison de l'enrouleur d'écouteurs, « impossible à réaliser au niveau technique », pour l'équipe enseignante. Mais plus que la réalisation d'un objet, c'est « la démarche de création d'entreprise » qui est importante aux yeux de la proviseur-adjointe Natacha Blanc : « c'est

l'occasion de leur donner de l'autonomie, des responsabilités et d'espérer toute la maturité que l'on attend d'eux ». Si les élèves ont à disposition les locaux et le matériel du lycée, Mak'in Blaize reste « une structure indépendante de l'établissement scolaire et les élèves sont complètement autonomes ».

La lourde tâche de trouver des fonds pour financer les matières premières revient donc à Rony Basima, PDG de Mak'in Blaize à 16 ans : « On compte sur la vente d'actions. On a déjà réuni 144 € donc c'est très bien puisque notre objectif était de 100€ ». Concernant la vente du produit, Robin Douyère-Dumesnil, responsable commercial à 17 ans, opte pour « le bouche à oreille car le prix sera peu élevé ».

En plus d'agrémenter leur CV, la mini-entreprise permettrait selon Gino Lefranc, professeur en sciences et techniques industrielles, de « leur donner confiance en eux ».

Renseignements sur :

<http://mak-in-blaize.e-monsite.com/>



Mak'in Blaize participera le samedi 23 mars à la foire internationale des mini-entreprises